

ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), Monsieur Pascal BERTIN, chef du département de musique ancienne

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante....CNSMDP – directrice Emilie DELORME

Certifie que le projet intitulé.... « Mesdames »

porté par Élodie BRZUSTOWSKI

étudiant.e(s) en 2^e année de 2^e cycle supérieur de luths, théorbe et basse continue

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A. Paris.....

Le 07/02/2025.....

Signature + cachet de l'établissement

